

Rapport d'activité 2017 du Parc naturel régional des Alpilles

Auteur: Romain Blanc <r.blanc@parc-alpilles.fr>

Chaque année, le Parc naturel régional des Alpilles publie un rapport d'activité qui permet de dresser le bilan des actions menées.



2007 - 2017 : 10 ans d'engagement pour les Alpilles

2017, année symbolique s'il en est puisque le Parc naturel régional des Alpilles fêtait le 10ème anniversaire de sa labellisation intervenue le 1er février 2007 par décret du Premier Ministre d'alors, Dominique DE VILLEPIN, sur rapport du Ministre de l'Écologie et du Développement durable, Nelly OLIN. Le Parc des Alpilles devenait le 45ème Parc naturel régional et le 5ème de Provence-Alpes-Côte d'Azur après la Camargue, le Luberon, le Verdon et le Queyras.

Cette reconnaissance venait marquer près de 20 ans d'action menée par les hommes et les femmes qui se sont succédés à la destinée des communes depuis la création de l'Union des élus des Alpilles en 1989 puis de l'Agence publique du massif des Alpilles en 1996, et

notamment de son Président d'alors, Gérard JOUVE.

Les habitants du territoire gardent encore en mémoire les terribles feux de forêts de la fin des années quatre-vingt. C'est pour préserver le massif de ces calamités que les élus ont décidé de mener une politique volontariste de défense de la forêt contre les incendies dans les Alpilles. De cette initiative va progressivement émerger une véritable identité « Alpilles » et un projet de territoire global pour un développement durable du massif et des communes qui l'entourent, par ailleurs fortement sollicitées par une pression touristique et foncière exponentielle.

C'est en 1999 que le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel VAUZELLE, lançait la première phase de création du Parc naturel régional des Alpilles qui devait aboutir en décembre 2006 par la finalisation de la Charte du Parc, document de référence qui présente le projet de territoire en fixant les axes de développement, les objectifs à atteindre et les actions à conduire. Charte qui fait encore aujourd'hui office de boussole, et ce jusqu'en 2022.

Nous avons fêté cet anniversaire tout au long de l'année, au travers de différents événements et manifestations que nous avons voulu proposer en collaboration avec les 16 communes du Parc et l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent quotidiennement. Au nom du Comité Syndical, je les en remercie chaleureusement. 2017 c'est également les 50 ans de la création des Parcs naturels régionaux par le Général de Gaulle en 1967. C'est avec enthousiasme que le Parc des Alpilles a participé aux célébrations organisées par la Fédération nationale des PNR.

Au-delà de ces festivités, l'action du Parc s'est poursuivie au travers de nombreux dossiers que je vous invite à découvrir au fil des thématiques développées dans ce rapport d'activité : poursuite des actions du LIFE des Alpilles avec le développement de pratique agricoles alternatives, la mise en place de bonnes pratiques forestières, la structuration de l'offre cyclotouristique, le déploiement de la marque Valeurs Parc, etc.

Je tenais ici à remercier et à honorer tout particulièrement l'ensemble des personnes, élus, partenaires, agents du Parc entrepreneurs, bénévoles, habitants, etc. qui ont contribué, depuis plus de 30 ans, à la concrétisation de ce projet ambitieux de préservation et de valorisation de ce territoire unique de par sa beauté, sa fragilité, son histoire mais aussi de par la qualité des Hommes qui le composent, maillon indispensable à l'existence d'un territoire rural vivant, dynamique et reconnu.

Soyons fiers de nos Alpilles et de notre Parc !

Jean MANGION

Président du Parc naturel régional des Alpilles

Maire de Saint-Etienne du Grès

[Rapport d'activité du Parc des Alpilles en consultation](#)

Rapport d'activité du Parc des Alpilles en téléchargement :

[PNRA-RA-2017-LIGHT](#)